

(Traduction)

L'ambassadeur d'Israël au Secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures

Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° FLA-765 en date du 10 décembre 1976, relative aux modifications apportées au Tableau de routes de l'Accord concernant des services aériens commerciaux réguliers conclu entre le Canada et Israël le 10 février 1971.

J'ai l'honneur de confirmer que les modifications proposées agrément au Gouvernement de l'État d'Israël. Mon Gouvernement consent donc à ce que votre note et la présente réponse entrent en vigueur à la date d'aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

L'Ambassadeur
MORDECHAI SHALEV

L'honorable Allan J. MacEachen,
Secrétaire d'État suppléant aux
Affaires extérieures,
Ottawa